



Collecte des films PVC utilisés en maraîchage



Les 14 et 15 octobre à Val de Gascogne à Lectoure

Val de Gascogne reconduit la collecte sur son site de Lectoure pour vous permettre d'éliminer vos plastiques maraîchage PVC en toute sécurité et dans le respect de la réglementation.

Ne ratez surtout pas ce rendez-vous !!

Les agriculteurs sont invités à ramener les plastiques PVC issus de l'activité maraîchère sur le site de Val de Gascogne à Lectoure, les 14 et 15 octobre.



Pour le plastique polyéthylène de maraîchage (paillage, petits tunnels et serres), une collecte sera organisée les 18 et 19 novembre pour vous permettre de l'éliminer.

Les conditions de reprise vous seront communiquées dans la prochaine Volonté Paysanne.

Organisation de la collecte

Horaires : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Lieu : Lectoure - Val de Gascogne - Avenue de la Gare près du magasin appro



Tarifs de reprise : 200 € HT / tonne. Le paiement se fera comptant à la livraison.

QUELS PLASTIQUES SERONT COLLECTÉS ?

Les films de maraîchage en PVC uniquement.

Attention : Tout lot contenant du plastique polyéthylène ou polypropylène sera refusé. Il est donc INDISPENSABLE de bien trier vos différents plastiques.

Val de Gascogne se réserve le droit de refuser tout lot non conforme aux prescriptions techniques minimales

ATTESTATION DE DÉPÔT
Lors de la collecte, une attestation de remise des plastiques vous sera délivrée, gage de votre participation dans des actions de qualité (traçabilité) et respectueuses de l'environnement.

Pour tous renseignements complémentaires, contact :
Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques -
Alexandre Sansonnette - Tél. 05.62.61.77.13